



Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	Lundis 30 mars & 13 avril
Déchets résiduels (moka)	Lundis 30 mars & 13 avril
Déchets organiques (vert)	Lundis 30 mars & mardi 7 avril

	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	Lundi 30 mars	Lundi 13 avril



Des difficultés à payer votre facture d'eau ? Ne laissez pas la situation s'aggraver ! Des solutions existent.

Vous pouvez bénéficier du Fonds social de l'eau si :

- Vous êtes une personne physique (locataire ou propriétaire)
- Vous habitez en Wallonie (hors Communauté germanophone)
- S'il s'agit de votre résidence principale et que votre consommation est à usage domestique

Dans le besoin ? **Venez en parler au CPAS de Seneffe lors d'une permanence Energie (tous les jeudis entre 9h et 12h à Arquennes, Rue de Chèvremont, n°1/1).**

Un assistant social évaluera votre situation pour voir si vous pouvez bénéficier du Fonds Social de l'Eau. La démarche est gratuite, ouverte à tous et couverte par le secret professionnel.

Plus d'informations ? www.spge.be/fr/fonds-social-de-l-eau.html?IDC=2039



Séance d'info – Le CPAS, c'est quoi ?

Dans le cadre du GAPS (Groupe d'Appui de Prévention du Surendettement), nous vous invitons à une séance d'info. Les différents services et aides que le CPAS peut apporter à tout citoyen de la commune vous y seront présentés.

Quand ? Le 8 avril de 14h à 16h
Où ? Au 2ème étage de l'Espace Paul Colinet, Place Albert 1er, n°1 à Arquennes

Infos et inscription souhaitée au 067/87.44.74



Séance d'info – Le CPAS, c'est quoi ?

Dans le cadre du GAPS (Groupe d'Appui de Prévention du Surendettement), nous vous invitons à une séance d'info. Les différents services et aides que le CPAS peut apporter à tout citoyen de la commune vous y seront présentés.

Quand ? Le 8 avril de 14h à 16h
Où ? Au 2ème étage de l'Espace Paul Colinet, Place Albert 1er, n°1 à Arquennes

Infos et inscription souhaitée au 067/87.44.74



Enquête/Annonce de projet

Service Urbanisme - 064/52.17.45

- Chemin du Bois d'Horruës, 18A à 7181 Feluy : remise en état d'une porcherie et construction d'un hangar de stockage de céréales et machines - Annonce de projet du 27 mars 2026 au 10 avril 2026.
- Hameau du Péruwelz 2, 7181 Feluy : construction d'un volume annexe de type "pool house"- Avis d'enquête publique du 27 mars 2026 au 10 avril 2026.

Service Environnement - 064/52.17.20(26)

- DW WASH SRL a introduit une demande de permis d'environnement pour maintenir en activité un car wash self-service comprenant quatre pistes de lavage, un local technique fermé et une zone réservée au nettoyage intérieur des véhicules sis à Chaussée de Mons 72B à 7180 Seneffe. Enquête publique du 30 mars au 13 avril 2026 inclus.

Plus d'infos : www.deliberations.be/seneffe



Travaux rue du Marais

Des travaux de voirie débiteront le lundi 30 mars 2026 à la rue du Marais pour une durée estimée à deux semaines. Ces travaux consistent en un rabotage de la rue, la pose d'un nouveau revêtement, ainsi qu'au remplacement du revêtement du plateau ralentisseur actuellement en pavés clinkers par de l'asphalte. Les interventions concerneront la rue du Marais depuis le plateau ralentisseur compris jusqu'à l'îlot du rond-point, ainsi que le début de la rue Mansart. Pendant la durée du chantier, **une déviation, pour rejoindre Rosseignies**, sera mise en place via la rue de Luxensart, le chemin de Wellington, la N586, la rue Taillée Voie afin de rejoindre Obaix et reprendre la rue des Quarante Bonniers. **La rue du Cramat et la rue Mansart** ne seront pas accessibles via la rue du Marais. **Une déviation sera organisée par le Chemin Saint-Martin pour rejoindre le centre de Petit-Roeulx.** Une déviation sera également organisée par le TEC pour rejoindre Obaix et Buzet. Seul l'arrêt « Luxensart » de la Ligne 70 sera maintenu. Les arrêts « Mansart », « Place », « Grinfaux », « Village » et « Cramat » seront supprimés. Les arrêts à Rosseignies seront également tous supprimés. L'arrêt « Luxensart » vers Nivelles sera, quant à lui, bien maintenu. À la **rue du Marais**, l'entreprise en charge des travaux mettra tout en œuvre pour que les riverains puissent circuler jusqu'à leurs habitations. Un toutes-boîtes avec plus d'informations sera envoyé par l'entreprise.

Agenda



- **Wonky Clock (Concert)**
Le vendredi 27 mars - 20h - Espace Culturel de la Samme.
La rencontre inattendue entre un DJ une flûtiste issue du Conservatoire Classique. Entrée : 15€ - 10€ pour les -25ans
Infos et réservation : 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be
- **Sciences participatives : cartographie des nitrates sur un bassin de la Senne**
Le samedi 28 mars - 10h>12h et 14h>18h - Salle "La Rotonde" (Place Penne d'Agenais 6). Réservation obligatoire : Mr Pierre Depret - 0475/93 39 22 - bioteam777@gmail.com
- **Projection du film "Forêt vivante"**
Le mercredi 1er avril - 15h et 19h30 (2 séances) - Espace Culturel de la Samme. Une séance de questions-réponses est prévue avec le réalisateur pour la séance de 19h30. Entrée gratuite.
Dans ce film 100% animalier, issu de la collection Wallonie Sauvage, nous partons à la découverte de la forêt et de ses occupants, au fil des saisons. Réalisé par Robert HENNO.
Réservations : 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be.
- **Chasse aux oeufs de la MJ**
Le samedi 4 avril - 14h>16h - Parc de l'Amitié (8 rue des Mésanges 7181 Familleureux. Diverses animations proposées.
- **Dîner dansant**
Le jeudi 16 avril - 11h30>18h30 - Espace Culturel de la Samme.
Apéritif, buffet froid, bbq, dessert (hors boissons) : 30€
A payer au plus tard le 3 avril 2026 sur BE58 0910 0040 2779 (ouvert au nom de Commune de Seneffe). Réservation obligatoire : 064/52 17 30 - pda@seneffe.be
- **Soirée dansante de la FJA**
Le samedi 18 avril - 21h30 - Ferme Poulet, rue de Scoumont, 50 à Seneffe. Plus d'infos sur la page Facebook : fja Seneffe.

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier

(Place Penne d'Agenais 13 à Seneffe)

Cours de langue espagnole (débutant) le 30 mars de 10h à 12h (3€)
Atelier mandala relaxation le 31 mars de 13h30 à 15h30 (1€)
Plus d'infos : 0479/93.23.37 - 0476/96.77.14 (Inscriptions souhaitées)



Budget participatif #5 : votez pour vos projets favoris

Le 15 septembre dernier, la Commune de Seneffe lançait son cinquième budget participatif afin de soutenir les initiatives des habitants de Seneffe et ses villages.

Maintenant, c'est le moment de voter pour vos projets favoris !
Tous les habitants de l'entité de Seneffe peuvent voter : soit sur la plateforme en ligne jeparticipe.seneffe.be ou soit en format papier disponible à l'accueil de l'Administration communale.

Vous pouvez choisir parmi tous les projets proposés au vote jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire de 20.000 €. Les projets qui auront récoltés le plus de voix seront réalisés.

Retrouvez tous les projets sur jeparticipe.seneffe.be



Petit pas pour le climat

Afin de mieux gérer notre consommation d'eau, la Commune a équipé ses bâtiments de compteurs d'eau intelligents. Ces compteurs fournissent un index toutes les 15 minutes, permettant de détecter rapidement toute anomalie, comme une fuite.

Grâce à ce système innovant, nous avons déjà pu économiser des dizaines de milliers de litres d'eau, en agissant plus rapidement qu'auparavant. En effet, avant l'installation de ces compteurs, certaines fuites étaient difficiles à repérer, mais maintenant, nous pouvons intervenir immédiatement dès qu'une fuite est détectée.

Une mesure simple mais efficace pour préserver nos ressources et agir pour l'environnement !

Le Conseil communal a approuvé un amendement à la **convention relative à la mise à disposition d'un fonctionnaire sanctionnateur provincial pour traiter les amendes administratives**. L'indemnité par dossier lié aux infractions de stationnement passe de 10 € à 20 € depuis le 1er janvier 2026.

Le Conseil a approuvé la **création d'une Commission communale du bien-être animal pour la législature 2024-2030**. Elle sera composée de 10 membres : Hubert CHAPELAIN (LB), Michel CHARLIER (LB), Muriel DONNAY (LB), Sarah LESSEIGNE (LB), Bénédicte POLL (LB), Anne-Marie DELFOSSE (Les Engagés), Christine MICHEL (Les Engagés), Michaël CARPIN (PS), Brigitte MATHIEU (PS) et Michel SCHEYS (Ecolo) et elle sera présidée par Christine MICHEL (Les Engagés).

Trois représentants ont été désignés pour siéger à l'Assemblée générale du Château de Seneffe. Il s'agit de Michel CHARLIER (LB), Bénédicte POLL (LB), et Sophie PECRIAUX (PS).

Le Conseil communal a approuvé la **dotation communale à la Zone de secours Hainaut Centre pour 2026**, réévaluée suite à l'adoption par la Zone de son propre budget à 386.262 €.

Le Conseil communal a adopté un **nouveau règlement relatif à la redevance pour l'enlèvement des dépôts sauvages et le nettoyage de la voie publique**, avec une tarification revue afin d'être plus progressive et mieux adaptée à la réalité du terrain.

Le Conseil a pris connaissance des **rapports d'activités et des comptes et bilans de l'année 2024 de l'association Pirouline Pause-cartable et de l'Asbl La Petite Enfance de Seneffe**.

Le compte 2025 de la **Fabrique d'église Sainte Vierge à Arquennes** a été approuvé et le compte 2025 de la

Fabrique d'église Notre Dame du Sacré-Cœur à Bois des Nauwes a été approuvé moyennant une adaptation technique.

Deux cahiers spéciaux des charges ont été approuvés par le Conseil. Ils concernent :

- **Les travaux de curage/fraisage du réseau d'égouttage de l'entité pour 2026 et 2027**. Le montant estimé s'élève à 60.000 € TVAC pour les 2 années de durée du marché ;
- **La rénovation de la toiture et la mise en conformité électrique de la buvette et vestiaire du Stade Albert Plennevaux**. Le montant estimé s'élève à 185.000 € TVAC.

Le Conseil a approuvé la **réservation d'un emplacement de stationnement aux personnes à mobilité réduite du coté impaire, le long du n°201B de l'Avenue Reine Astrid à Seneffe**.

Le Conseil a ensuite **abrogé trois règlements complémentaires de police** :

- Celui décidant **d'établir des zones d'évitement entre le numéro 66 et le numéro 70 de la Rue Ferrer à Familleureux**, réduisant progressivement la largeur de la chaussée. Cette décision fait suite aux travaux de voirie réalisés à cet endroit ;
- Celui réservant un **stationnement pour personnes à mobilité réduite à proximité du numéro 14 de la Cour de la Copenne à Arquennes**. La situation ayant évolué et ne justifiant plus ce dispositif ;
- Celui réservant un **stationnement pour personnes à mobilité réduite à proximité du numéro 83/2 de la Rue Omer Lion à Arquennes**. La situation ayant également évolué et ne justifiant plus ce dispositif.

Le Conseil communal a émis un avis favorable au projet d'arrêté ministériel prévoyant la **régulation de la circula-**

tion par des feux tricolores au carrefour de la Chaussée de Nivelles (N27) et de la rue de l'Équipée.

Les membres du Conseil ont ensuite approuvé la **mise à jour du plan de lutte contre la délinquance environnementale**, notamment afin d'intégrer de nouvelles actions menées par la Commune.

Le Conseil a adopté le **Plan d'actions triennal 2025-2027 en matière de logement**, qui explique les priorités communales en matière de rénovation, de diversification de l'offre de logements et de lutte contre l'inoccupation.

Le règlement fixant les modalités de prêt de pompes vide-caves destinées à aider les citoyens en cas d'inondations ou de coulées boueuses a été approuvé.

Le Conseil a ratifié la **demande de subsides régionaux pour soutenir plusieurs actions en faveur du bien-être animal**, notamment la protection des hérissons, la sensibilisation dans les écoles et l'interdiction des cirques avec animaux sur le territoire.

Le Conseil communal a pris connaissance de l'**état des lieux relatif à l'emploi de travailleurs en situation de handicap au sein de l'Administration**.

Enfin, les membres du Conseil ont admis la dépense liée aux **travaux supplémentaires urgents réalisés dans plusieurs bâtiments** situés rue Général Leman 1-3 ainsi que rue Lintermans 15-17 et 19 à Seneffe, rendus nécessaires après une réévaluation du chantier en cours.

Le Conseil communal du 16 mars 2026 peut être revu dans son intégralité sur la plateforme www.deliberations.be/seneffe. Les projets de décisions et les décisions y sont également accessibles.



Prudence : Modification de priorité à la rue de Tyberchamps

À partir du 30 mars 2026, les règles de circulation seront modifiées au croisement de la rue de Tyberchamps et du Parc industriel.

La **priorité sera, désormais, donnée aux véhicules quittant le Parc Industriel Paysager de Tyberchamps**. Une signalisation renforcée ainsi qu'un nouveau marquage au sol seront mis en place pour accompagner ce changement.

Soyez vigilants ! Les usagers de la route sont invités à redoubler de prudence à l'approche de ce carrefour. Les habitudes de circulation à cet endroit pourraient amener certains conducteurs à ne pas anticiper immédiatement cette nouvelle priorité.

Les entreprises situées dans le parc industriel ont été informées de cette mesure et ont été invitées à relayer l'information auprès de leur personnel ainsi que de leurs fournisseurs.

Numéric@Seneffe

Ateliers numériques pour les adultes.
Les vendredis de 16h à 18h à la bibliothèque de Seneffe - Gratuit

- 10 avril** : Les applications bancaires pas à pas : les bases pour se débrouiller ;
- 17 avril** : Les outils communaux en ligne (E-guichet, CIVIS, Recycle...) : apprendre à s'en servir ;
- 24 avril** : Papote numérique : échanger, poser des questions et partager ses astuces.

Inscription indispensable au 064/52.17.87 ou biblio@seneffe.be



Travaux de maintenance chez TotalEnergies Petrochemicals Feluy

La société TotalEnergies Petrochemicals informe qu'une opération de maintenance d'envergure est en cours sur son site de Feluy du 17 mars au 13 avril 2026.

Régulièrement (approximativement tous les 3 ans), les installations de la société ont droit à un « gros » entretien avec arrêt des unités. Cette année, ces travaux concernent principalement une partie des installations industrielles, notamment l'unité de production de polyéthylène, qui sera temporairement mise à l'arrêt afin de permettre des inspections approfondies, des opérations de nettoyage, ainsi que des réparations et optimisations nécessaires. Autant d'opération qui nécessitent le recours à la torche. Cette maintenance s'inscrit dans une démarche essentielle visant à garantir la sécurité des installations, des travailleurs et des riverains. Pour mener à bien ces opérations, près de 200 intervenants

externes issus d'entreprises locales viennent renforcer les équipes du site. Parallèlement, des travaux d'inspection seront également réalisés sur le pipeline reliant Feluy à Anvers.

Certaines phases de ces travaux peuvent entraîner des nuisances temporaires pour le voisinage :

- **Torchères** : une activité plus importante est attendue : Depuis ce 17 mars, pendant environ une semaine (phase d'arrêt des installations) ; À partir du 6 avril, également pendant une semaine (phase de redémarrage des installations).
- **Bruit** : en plus du bruit lié aux torchères, certaines opérations techniques, notamment liées à l'inspection du pipeline, pourraient générer des nuisances sonores temporaires.

La société précise mettre en œuvre différentes mesures afin de limiter au maximum l'intensité et la durée de ces désagréments. Ces travaux de maintenance et d'inspection programmés durant les mois de mars et avril s'inscrivent dans une politique d'amélioration continue visant à renforcer la fiabilité des installations et à prévenir les risques. Des règles de sécurité strictes sont appliquées durant toute la durée du chantier. La société présente ses excuses auprès de la population pour les éventuels désagréments occasionnés par ces travaux. En cas de question urgente ou pour signaler un problème, vous êtes invités à contacter TotalEnergies par téléphone au 064/51.73.14.



Opération Je Cours Pour Ma forme (Session de printemps)

Dans un esprit convivial, cette formule permet à tout un chacun de pratiquer un sport simple et bon marché, quels que soient l'âge (minimum 12 ans) et la condition physique de départ.

Les séances en semaine sont prévues avec des coaches, les lundis et les mercredis à 18h30 au départ du Stade Plennevaux d'Arquennes.

Le prix pour la session (12 semaines) est de 45 €, couvrant le programme et les assurances.

Intéressé(e)s ? Alors n'hésitez pas à contacter :

3-8kms : Philippe LUC - 0488/99.78.29
7-12kms : Ali MESSAOUDENE - 0488/47.27.37
10kms + trail : Michel SIPURA - 0455/18.22.83

Le début de la session est prévu le lundi 30 mars 2026 à 18h30 !
Inscriptions en ligne sur urlr.me/75QHj2



" Allez Seneffe, à vos baskets ! "